



CD

UN DRAME ÉVITÉ DE JUSTESSE

Ce jeudi 12 février 2026, au centre de détention (CD) du CP de Rennes-Vezin (CPRV), un **conflit entre deux détenus a bien failli se transformer en un véritable drame** pour les agents présents. Un incident impliquant l'utilisation d'une **arme artisanale d'environ 20 cm**, a mis en danger direct le personnel.

Vers 10h20, au rez-de-chaussée droit du CD, lors du départ sport, une **vive altercation éclate entre deux détenus** et la situation devient de plus en plus virulente. Les deux surveillants du RDC s'interposent immédiatement et tentent d'isoler l'un des protagonistes, le détenu C., dans sa cellule.

Alors que le détenu C. se trouve derrière l'un de nos collègues, **il sort soudainement une arme artisanale** et tente de s'en prendre physiquement au second détenu en passant **par-dessus la tête du surveillant**, lequel se retrouve littéralement pris entre les deux. **L'arme est brandie à hauteur de tête, au-dessus du collègue interposé, exposant ce dernier à un risque immédiat de blessure grave.**

Les deux surveillants parviennent, tant bien que mal, à repousser le détenu C., qui se débat violemment, dans sa cellule, et à refermer la porte. Le second perturbateur est également réintégré dans sa cellule. Durant cette intervention, **l'un des agents reçoit plusieurs coups** portés par le détenu C., qui tentait de frapper son interlocuteur.

Le détenu C., **toujours en possession de son arme et proférant des menaces** à travers la porte de sa cellule, annonçant qu'il aggraverait le prochain surveillant qui ouvrirait, fait l'objet d'une décision d'intervention équipée par les ELSP. Afin de placer le détenu au Quartier Disciplinaire (QD) et extraire toute arme potentielle de sa cellule.

Lors de l'intervention, le détenu obéit dans un premier temps aux injonctions des agents. Toutefois, sur le trajet vers le QD, **il tente de se rebeller, en vain, et semble éprouver des difficultés à marcher.** Cette situation s'explique rapidement : à son arrivée en cellule disciplinaire, lors de la fouille, **une arme artisanale pointue de 12 cm est découverte dissimulée dans son pli inter-fessier.**

À l'issue de l'intervention, lors de la fouille de sa cellule, **deux autres armes artisanales** fabriquées à partir de morceaux de verre sont découvertes, dont l'une mesurant **environ 20 cm**. Ces morceaux de verre proviennent de la vitre de sa fenêtre, brisée **la veille** lors d'un précédent incident. Incapable de gérer sa frustration, ce détenu avait déjà provoqué un **tapage, cassé sa vitre et menacé de prendre une surveillante en otage** si la directrice ne le recevait pas rapidement en audience.

Le bureau local FO apporte tout son soutien aux agents qui ont échappé de peu à un drame. Un faux mouvement, une seconde d'hésitation, et l'un des surveillant aurait pu finir à l'hôpital... ou pire.

Le bureau local FO exige une sanction exemplaire ainsi qu'un transfert immédiat du détenu concerné à l'issue de sa période au Quartier Disciplinaire, au vu de la gravité des faits et des propos tenus ces derniers jours.

Le 12 février 2026

Le bureau local FO Justice du CP Rennes-Vezin

